

Compte rendu de la réunion du 12 février 2013

Personnes présentes : Maxime Chaussy, Robert Fleury (Eau Vive) ; Patrick Frénel, Jean Claude Hervé (Attac) ; Pierre Thévenot (adhérent individuel) ; Réjane Cadorel (Secours Catholique) ; Martine Thiane (Secours Catholique) ; Jacqueline Lucas (Arcade) ; Anne Bitner (SPIDH).

Excusés : Cécile Vaillant (De la plume à l'écran) ; Bernard Vrignon (AEC) ; Marinette Hervé (MCM) ; Michelle Younan (Napce).

A l'ordre du jour :

- Bilan des actions de la commission sur les derniers 6 mois
- Orientation et perspective pour la commission (calendrier et thématiques de travail/ intervention)
- Participation à l'évènement « *Couëron bouge pour l'eau avec Zorgho* » du 23 au 24 mars 2013 ?
(voir docs en pièce jointe, réunion d'info le 19 février à Couëron)

1- Retour sur les actions faites sur les derniers 6 mois :

- Présence au Festival Alter'Natif sur le thème de l'Eau en octobre
- Participation aux Semaines de la Solidarité Internationale avec la conférence « Eau et agriculture : l'exemple de la Palestine » le 12 novembre
- Audition de l'association Arcade le 18 décembre 2012.

MCM : NOTE sur la réunion du 12 02 2013

La discussion d'hier doit être replacée dans le contexte qui suit :

- a) souhait du représentant d'ATTAC de voir aborder le thème de l'évaluation des actions entreprises,
- b) Opportunité d'une participation : au 5ème forum mondial des droits de l'homme (sous une forme restant à préciser). Cette manifestation, organisée fin mars par Nantes Métropole, développera un thème relatif aux modalités de gestion de l'eau en faveur de la gestion publique de ce bien.
- c) Importance du volet économique : dans les débats relatifs à l'eau, il apparaît que, jusqu'à présent, la dimension économique est restée peu développée lors de nos rencontres.
- d) Retours d'expériences : depuis des décennies, des exemples mentionnées par le représentant « Vive Eau » indiquent qu'il est possible avec d'autres (Coalition Eau) d'illustrer des expériences réussies de terrain de gestion d'eau de proximité ([conditions économiques et pérennité des services](#)). [Comment ces expériences engagent les populations dans une attitude de citoyens solidaires.](#)

Ce contexte étant rappelé, les membres du bureau discutent d'une possibilité de se saisir du thème de « l'évaluation des systèmes d'alimentation en eau de proximité et des conditions économiques assurant la pérennité de ces systèmes »

Ce thème, qui reste à valider, semble pouvoir guider les prochaines auditions du bureau « eau /développement de la MCM » comme Coalition Eau ,Vive Eau ..

L'idée de ce thème est de s'inscrire dans les débats du prochain forum de Nantes pour illustrer un plaidoyer sur une gestion publique de l'eau [et une mobilisation des collectivités territoriales](#). Il s'agit de montrer, qu'en dehors des dogmes de la privatisation, les acteurs de proximité peuvent instaurer des équilibres durables au profit de leur propre développement.

REMARQUES PERSONNELLES

Il faudra caler la thématique :

A relation avec le secteur privé

A priori l'appétit des « majors » de l'eau ne semble pas trop porter sur cette gestion de proximité (pour des raisons de profits limités en particulier. Cependant, ces groupes disposent d'autres approches détournées qui vont leur permettre de jouer sur ce terrain comme, par exemple, les PPP°(Partenariats Publics Privés°) qui semblent à la mode . A retenir également la présence des grands groupes dans des actions de mécénats (y compris des ONG), dans des circuits économiques (Pôles de Compétitivité) ou dans l'Université (chaires Véolia ,Suez). Tous ces moyens sont de puissants leviers d'actions leur permettant d'agir sur des champs qui n'apparaissent pas immédiatement rentables.(formation R&D...[à donner la traduction](#))

Difficulté d'une évaluation

La pratique de l'évaluation est délicate (particulièrement en matière environnementale). Une évaluation véritable renvoie en effet à des méthodologies assez complexes et à la disponibilité d'indicateurs préalablement négociés et effectivement disponibles (efficience, efficacité, pertinence,...) .

Aussi, à la réflexion, et dans un délais court (mars prochain), il ne me semble pas raisonnable de retenir le mot évaluation dans le thème proposé (même si cet axe est à conserver . Aussi, à moins que les cas présentés répondent déjà aux canons d'une véritable évaluation « ex post », on pourrait se contenter de « retours d'expérience » ou d'exemples sur le thème précité en attendant mieux.

Patrick FRENEL, Nantes le 13 02 2013